

Mon projet de naissance à la maternité Delafontaine



Pourquoi un projet de naissance ?

C'est transmettre par écrit ce que vous, votre conjoint, désirez pour la naissance de votre enfant. Il permet de poser les grandes lignes de votre projet pour l'accueil de votre nouveau-né.

L'écrire c'est avoir les idées claires sur vos envies, vos choix. C'est pouvoir en discuter librement avec les équipes obstétricale et néonatale. C'est aussi pouvoir l'intégrer à votre dossier obstétrical et le transmettre à toutes les personnes que vous serez amenés à rencontrer au cours de la naissance de votre enfant, même si ces personnes, n'ont pas assuré le suivi de votre grossesse.

Quand rédiger ce projet ?

Ce projet doit être réfléchi. C'est généralement au moment de vos cours de préparation à la naissance que votre projet se dessine plus précisément lorsque vous comprendrez mieux ce qui se passe lors de l'accouchement.

Avec qui en parler et à qui le donner ?

L'obstétricien ou la sage-femme qui vous suit au cours de votre grossesse doit être votre interlocuteur privilégié. Un temps sera consacré à la lecture de votre projet, en présence de la personne qui vous accompagnera lors de l'accouchement, si tel est votre souhait.

Chaque point sera alors discuté avec vous afin de déterminer dans quelles mesures votre projet peut être respecté. Le praticien vous expliquera les pratiques du service, les choses réalisables, sans prendre le moindre risque pour vous et votre enfant.

Ce projet ne peut en aucun cas se substituer aux décisions médicales prises au cours de votre accouchement ou des suites de la naissance. Il faut considérer cet écrit comme un lien entre vous et les équipes, une base à la discussion.



Comment le rédiger ?

Sous forme de lettre, en évoquant vos motivations à l'élaboration de ce projet puis en abordant les principales étapes :

- La mise en travail (présence d'une personne accompagnante, mobilité, ambiance, boire, manger)
- Le travail (analgésie, mobilité, surveillance du travail)
- La césarienne
- L'épisiotomie
- La naissance (peau à peau, première alimentation de votre enfant, qui coupe le cordon ombilical, participation aux premiers soins)
- La délivrance placentaire (désirez-vous le placenta ?)
- L'allaitement (première mise au sein, premier biberon, et si j'ai une césarienne ?)
- Séjour à la maternité (combien de temps, votre enfant reste-t-il 24hs/24hs avec vous, visites)

Les personnes susceptibles d'intervenir au cours de la naissance de votre enfant prendront les décisions les plus adaptées à votre situation. Tout en essayant de respecter au maximum vos choix, leur premier objectif est d'assurer votre sécurité ainsi que celle de votre enfant.

Ce projet, une fois édité et relu sera placé dans votre dossier. Il pourra à **tout moment** être revu et modifié, à votre demande ou celle de l'équipe.

N'oubliez pas que vous êtes l'actrice principale de votre grossesse et de votre accouchement.

A vos plumes !